

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Réunion du jeudi 11 septembre 2025
COMPTE-RENDU

Date de convocation : vendredi 5 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 75

Nombre de conseillers présents : 44

Nombre de conseillers votants : 46

TITULAIRES PRÉSENTS :

François CHARLIER - Janick LÉGER - Bernard LEROY - François-Xavier PRIOLLAUD - Anne TERLEZ - Caroline ROUZÉE - José PIRÈS - Richard JACQUET - Jean-Luc FLAMBARD - Eric LARDEUR - Laetitia SANCHEZ - Gildas FORT - Nicole LABICHE - Jean-Philippe BRUN - Nadine LEFEBVRE - Patrick COLLET - Arnaud LEVITRE - Marie-Joëlle LENFANT - François VIGOR - Jean-Marc MOGLIA - Jérémy THIREZ - René DUFOUR - Annick VAUQUELIN - Gwénaél JAHIER - Serge MARAIS - Hervé GAMBLIN - Ousmane N'DIAYE - Dominique MEDAERTS - Philippe COLLAS - Eric JUHEL - David POLLET - Jean-Marie LEJEUNE - Denis NOËL - Christian GOSTOLI - Odile HANTZ - Agnès LABIGNE - Joris BENIER - Joël LE DIGABEL - Philippe BODINEAU - Stéphane BRUNET - Michel DRUAIS - Frédéric ALLOT - Liliane BOURGEOIS - Jean-Jacques COQUELET.

POUVOIRS :

Monsieur PICARD à Monsieur MARAIS, Madame LAMBERT à Madame LÉGER.

TITULAIRES ABSENTS EXCUSÉS :

Jean-Claude COURANT - Jean-Pierre DUVÉRE - Marc-Antoine JAMET - Pierre MAZURIER - Hubert ZOUTU - Yann LE FUR.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT

Régis PETIT - Isabelle THÉODIN - Vinciane MASURE - Mathieu TRAISNEL - Sid-Ahmed SIRAT - Vincent VORANGER - Axel BARBARAY.

Secrétaire : Joris BENIER

Ordre du jour :

N°	SERVICE	INTITULE	ELUS
1	Valorisation du territoire	SUBVENTIONS - ATTRACTIVITE ET VALORISATION DU TERRITOIRE - Evènement robotique <i>First Global Challenge</i> - Versement d'une subvention à l'association "We Robot" - Autorisation	François-Xavier PRIOLLAUD
2	Commerce et artisanat	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Association <i>Louviers Shopping</i> - Versement d'une subvention pour l'année 2025 - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET
3	Commerce et artisanat	SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Union des commerçants, industriels, artisans, libéraux et agriculteurs de Gaillon et de ses environs - Versement d'une subvention pour l'année 2025 - Signature d'une convention - Autorisation	Richard JACQUET

Accusé de réception en préfecture
027-200089456-20250930-CRB0925-AU
Date de télétransmission : 30/09/2025
Date de réception préfecture : 30/09/2025

N°	SERVICE	INTITULE	ELUS
4	Habitat	HABITAT-LOGEMENT - Association <i>Jeunesse et Vie</i> - Convention de partenariat 2025-2029 - Autorisation	Caroline ROUZEE
5	Habitat	HABITAT-LOGEMENT - Garantie de deux emprunts PAM et Eco Prêt contractés par CIF COOPERATIVE pour une opération de réhabilitation de 10 logements individuels - Rues de l'Equerre, du Balustre et Isocèle à Val de Reuil - Autorisation	Caroline ROUZEE
6	Tourisme	SUBVENTIONS - TOURISME - Participation financière de la Communauté d'agglomération Seine-Eure à l'Association des <i>Anciens et Amis de la Batellerie à Poses</i> - Autorisation	Joris BENIER
7	Administration générale	Examen de l'ordre du jour du Conseil communautaire du jeudi 25 septembre 2025	Bernard LEROY
		Question diverses	

I/ DB 2025-39 - SUBVENTIONS - ATTRACTIVITE ET VALORISATION DU TERRITOIRE - Evènement robotique First Global Challenge - Versement d'une subvention à l'association "We Robot" - Autorisation

Sur rapport de Monsieur PRIOLLAUD, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser une subvention de 2 500 € à l'association *We Robot* sélectionnée pour représenter la France lors de la compétition mondiale First Global Challenge ; organisée du 29 octobre au 1^{er} novembre 2025 à Panama City.

Basée à Gaillon, elle a pour mission de favoriser l'éducation et l'engagement des jeunes dans les domaines du numérique et de la robotique. L'évènement est destiné à mettre en lumière les compétences en science, technologie, ingénierie et mathématiques des jeunes du monde entier.

Pour cette édition 2025, l'association *We Robot* a constitué une équipe de sept élèves scolarisés au lycée André Malraux de Gaillon. L'organisation du First Global Challenge prend en charge les frais liés au kit robotique, à l'hébergement, aux repas ainsi que les billets d'avion.

L'association *We Robot* a déjà décroché la médaille d'argent au First Global Challenge de 2017 à Washington. Il s'agit d'une belle opportunité de valoriser à nouveau, à l'échelle internationale, l'excellence française et le territoire Seine-Eure dans ce domaine.

II/ DB 2025-40 - SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Association Louviers Shopping - Versement d'une subvention pour l'année 2025 - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser subvention de 35 000 € au bénéfice de l'association *Louviers Shopping* pour l'organisation de son programme d'animations 2025.

Les actions qui seront menées devront contribuer à promouvoir et soutenir le commerce et l'artisanat local, renforcer le volet animation commerciale et artisanale (salons, marchés...) mais aussi à développer les synergies entre unions commerciales.

III/ DB 2025-41 - SUBVENTIONS - COMMERCE ET ARTISANAT - Union des commerçants, industriels, artisans, libéraux et agriculteurs de Gaillon et de ses environs - Versement d'une subvention pour l'année 2025 - Signature d'une convention - Autorisation

Sur rapport de Monsieur JACQUET, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte de verser subvention de 2 567 € au bénéfice de l'association *Union des commerçants, industriels, artisans, libéraux et agriculteurs de Gaillon et de ses environs* pour l'organisation de son programme

d'animations 2025.

Les actions qui seront menées devront contribuer à promouvoir et soutenir le commerce et l'artisanat local, renforcer le volet animation commerciale et artisanale (salons, marchés...) mais aussi à développer les synergies entre unions commerciales.

IV/ DB 2025-42 - HABITAT-LOGEMENT - Association Jeunesse et Vie - Convention de partenariat 2025-2029 - Autorisation

Sur rapport de Madame ROUZÉE, à l'unanimité, le Bureau communautaire autorise la convention de partenariat 2025-2029 ainsi qu'une participation financière annuelle de la Communauté d'agglomération Seine-Eure au « service habitat CLLAJ » de l'association *Jeunesse et Vie* à hauteur de 10 000 €.

Depuis plusieurs années, la Communauté d'agglomération Seine-Eure participe financièrement à l'action "Service Habitat CLLAJ" à hauteur de 10 000 € par an. Cette action était mise en œuvre par l'Association *Jeunesse et Vie* dans le cadre des programmations annuelles du Contrat de ville Seine-Eure.

Considérant que le public jeune accueilli par l'association n'est pas restreint aux quartiers relevant de la politique de la ville mais peut être issu des 60 communes de l'Agglomération, il a été décidé en 2024 de financer l'action « service habitat CLLAJ » au titre de la politique habitat.

Parallèlement, dans le cadre du Programme local de l'habitat (PLH) 4 de l'Agglomération Seine-Eure portant sur la période 2024-2029, il est apparu nécessaire de conforter les missions de l'association *Jeunesse et Vie* par une convention pluriannuelle de partenariat. En effet, l'association participe, de par son expertise et sa mission de conseil, à l'action 10 du PLH relative au logement des jeunes et au développement d'une offre abordable et adaptée.

Il s'agit de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes par le logement et de permettre leur accès à l'autonomie. Les jeunes concernés sont âgés de 16 à 30 ans ; ils résident sur le territoire de l'Agglomération ou souhaitent y résider.

L'action de l'association *Jeunesse et Vie* se décline en 4 missions :

- l'accueil, l'Information, l'Orientation des jeunes vise à les aider à définir leur projet logement en ayant recours à des outils adaptés ;
- l'accompagnement des jeunes dans leur projet habitat, en levant les principaux freins, suite à une première évaluation ;
- le partenariat local et la politique concertée par la participation de l'association aux instances de réflexion locale et de territoire ;
- le développement d'une gamme diversifiée de logements en proposant un vrai parcours habitat (foyer de jeunes travailleurs – résidences sociales, aide au logement temporaire, intermédiation locative, accueil hivernal (hébergements d'urgence pour les sans domicile durant la période hivernale), agence immobilière solidaire Seine-Eure) répondant à des situations très diverses.

Cette action peut être déclinée de façon individuelle ou en collective.

A titre d'information, 233 jeunes ont été rencontrés en 2024 :

- 70 en collectif et 163 en individuel ;
- 78 % des rendez-vous ont été organisés à l'antenne de Louviers ; les autres se répartissant sur les communes de Pont-de-l'Arche, Gaillon et Alizay ;
- 7 % des jeunes reçus avaient moins de 18 ans, 67 % avaient entre 18 et 25 ans et 26 % entre 26 et 30 ans.

La part des jeunes plus âgés est en hausse importante par rapport à 2023. La grande majorité des jeunes rencontrés étaient actifs, en formation et/ ou en emploi (alternance, CDD, CDI). La grande

majorité des jeunes étaient, au moment de leur rencontre, soit hébergés, soit en logement transitoire, et 13% étaient sans logement. Ceci souligne la nécessité de développer des solutions adaptées à chaque situation.

Au total, 247 actions ont été menées sur l'année 2024 en direction des 163 jeunes reçus en individuel. 47 % des actions ont été consacrées à de l'accès au logement, 31 % à de l'accueil, information et orientation et 22 % à de l'ouverture de droits.

VI/ DB 2025-43 - HABITAT-LOGEMENT - Garantie de deux emprunts PAM et Eco Prêt contractés par CIF COOPERATIVE pour une opération de réhabilitation de 10 logements individuels - Rues de l'Equerre, du Balustre et Isocèle à Val de Reuil - Autorisation

Sur rapport de Madame ROUZEE, à l'unanimité, le Bureau communautaire décide :

ARTICLE 1 – La Communauté d'agglomération Seine-Eure accorde sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 999 911 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt N° 169428 constitué de 2 Lignes du prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 499 955,50 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt. Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente décision.

ARTICLE 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du contrat du prêt, jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

ARTICLE 3 – Le Bureau communautaire s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Il est également précisé que le Conseil départemental de l'Eure et la commune de Val de Reuil sont également sollicités pour garantir ces prêts respectivement à hauteur de 30 % et 20 %.

VII/ DB 2025-44 - SUBVENTIONS - TOURISME - Participation financière de la Communauté d'agglomération Seine-Eure à l'association des Anciens et Amis de la Batellerie à Poses – Autorisation

Sur rapport de Monsieur BENIER, à l'unanimité, le Bureau communautaire accepte le versement d'une subvention financière exceptionnelle d'un montant de 21 000 €, au titre de l'année 2025 à l'association *des Anciens et Amis de la Batellerie à Poses*.

Le musée de la batellerie de Poses plonge les visiteurs au cœur de la vie des marins et offre une découverte originale du patrimoine fluvial de la Seine grâce à ses deux bateaux-musées :

- le *Fauvette* : un remorqueur fluvial classé monument historique (propriété de la commune de Poses) remis dans son état d'origine (1928), permet de découvrir la vie à bord de l'époque, la salle des machines, la timonerie et les logements ;
- la péniche *Midway* qui retrace l'histoire de la Seine et les différentes techniques de navigation.

Le musée est aujourd'hui géré par l'association *des Anciens et amis de la batellerie à Poses* qui organise aussi l'ouverture au public (individuel et groupe).

VII/ Examen de l'ordre du jour du Conseil communautaire du jeudi 25 septembre 2025 :

Constitué d'une cinquantaine de délibérations, cet ordre du jour n'appelle pas de remarque.

IX/ Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question ni remarque formulée, la séance est levée à 21 h 40.

Par délégation
Le Directeur Général



Régis PETIT